très économique et a de grands avantages sur l'ancien. M. Garenza, qui est français, se propose d'envoyer sa découverte à la République Française.

— On sait que M. Dardoize, qui a passé un traité avec M. Naum, propriétaire du beau théâtre qui se construit à Péra, partit, il y a plusieurs mois, pour se rendre à Paris afin d'y recruter une troupe d'artistes dramatiques, qui jouera tout à la fois la comédie et le vaudeville.

De lettres de Paris nous annoncent que M. Dardoize, accompagné de M. Edmond Massu, ne tardera pas à arriver à Constantinople avec sa troupe dont on dit le plus grand bien. Le théâtre, dont les travaux sont poussés avec activité par M. Naum, qui n'a rien négligé pour le rendre digne d'une grande capitale, sera bientôt terminé.

— Ces jours derniers, M. Leonardi se rendait, avec un de ses amis, au Grand-Champ-des Morts, lorsque passant devant la caserne, il eut se porter précipitamment sur les trottoirs de la route pour éviter une voiture qui venait sur lui avec une grande vitesse. Dans le mouvement rapide qui l'fit, il heurta légèrement, sans le vouloir, deux dames qu'on dit appartenir au quartier de Tatavla, et qui étaient avec un sujet hellénique du nom de Yanko qui, dit-on encore, les accompagne habituellement dans leurs promenades. Celui-ci apostrophia aussitôt en termes violens M. Leonardi et tira un poignard de sa ceinture où se trouvaient également deux petits pistolets. L'ami de M. Leonardi, qui portait une canne, en asséna un violent coup sur la tête d'Yanko pour le mettre hors d'état de se servir de son poignard. Yanko se saisit alors de l'un de ses deux pistolets qui étaient chargés à balle et fit feu sur lui. Celui-ci fit un mouvement et évita le coup. Mais un enfant qui passait dans ce moment, fut atteint au bras d'une manière très grave. Yanko prit la fuite.

Instruite de ce qui venait de se passer, l'autorité locale, s'est saisie de cette affaire; et Yanko, qui se trouve entre ses mains, aura à subir un procès relativement aux faits que nous venons de raconter. Le père de l'enfant blessé se porte partie civile.

DERNIÈRES NOUVELLES D'EUROPE.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DE PARIS.

Du 21 mai 1848, à 5 heures du soir.

La fête est magnifique; le plus beau temps favorise cette solennité. L'enthousiasme est général; plus de trois cent mille citoyens délégués des départemens, gardes nationales, troupes de ligne et de cavalerie, garde nationale mobile, diverses corporations d'ouvriers, etc., etc., ont défilé devant les membres du pouvoir exécutif et les représentans du peuple, au cris de *Vive la République! Vive l'Assemblée Nationale!* Le défilé continue.

La tranquillité la plus parfaite n'a pas cessé de régner.

Pour le commissaire du gouvernement, empêché,

Henry Mansou.

Marseille, le 22 mai, à 9 h. 7 minutes.

Notre correspondance ordinaire de Vienne nous a fait défaut. Des voyageurs arrivés ce matin de cette capitale, voie de Galatz, rapportent que de graves évènemens y ont de nouveau troublé la tranquillité. L'Université avait reçu son influence première; quatre ministres parmi lesquels on cite MM. Montecuccoli et Kolowrat, avaient été arrêtés et devaient répondre sur leur tête de l'exécution des promesses par eux faites au peuple dans la journée du 15 mai; les troupes avaient été éloignées à quatre heures de distance de Vienne; les barricades élevées sur tous les points de cette capitale, devaient être conservées jusqu'à nouvel ordre.

Le ministre baron Pillersdoff, fait sir cause commune avec le peuple.

Cette nouvelle insurrection aurait éclaté à la suite de l'interception de lettres importantes adressées du Tyrol aux ministres actuellement captifs.

Au départ du bateau, tous les comptoirs et les magasins de la ville avaient été fermés, et le bruit courait que le maréchal Radetzky était rappelé. On ajoutait que le gouvernement provisoire de Vienne avait adressé, aux Italiens de la Lombardie et de la Vénétie, une proclamation qui les déclarait libres et indépendans.

On avait reçu, à Vienne, des nouvelles de Trieste en date du 23. Ce jour là, 28 bâtimens de guerre sardes, napolitains et vénitiens avaient mouillé on croisaient devant le Phare du port, et empêchaient l'entrée et la sortie de tout navire sous pavillon autrichien.

Une escadre française composée de 7 bâtimens de haut bord, était mouillée, à la même date, à Issa, île de l'Adriatique, située à 24 heures de distance de Trieste.

Le bruit court que le Roi de Prusse et le Prince héréditaire se sont enfuis de Berlin, à la suite d'un mouvement insurrectionnel de la population de cette capitale. Cette nouvelle mérite confirmation.

A la suite des évènemens de Naples, une nouvelle insurrection a éclaté en Calabre, où l'on a immédiatement établi un gouvernement provisoire. Tous les fonctionnaires nommés par le roi Ferdinand ont été chassés. Dans diverses communes, on procédait, dès le 18 mai, à l'enrôlement de nombreux jeunes gens destinés pour Naples. A Reggio la troupe en est venue aux mains avec le peuple. Pizzo, Villa San-Giovanni et autres bourgs étaient, à la même date, au pouvoir du peuple.

Dans une de ses dernières séances, la chambre des représentans de la Sicile, avait autorisé une expédition de volontaires pour Naples, au secours du peuple de cette capitale; mais la chambre des pairs avait ajourné la question sous le prétexte qu'elle avait été résolue sous l'empire d'une trop grande exaltation.

Le refus de la chambre des pairs avait été suivi d'un appel fait aux siciliens par V. Giordano Orsini et S. Porcelli colonels d'artillerie, P. Miloro, capitaine de vaisseau et V. Mott chirurgien, pour aller au secours de leurs malheureux frères de Naples.

Déjà l'on comptait un grand nombre de volontaires qui s'étaient empressés de souscrire, et MM. Verona avaient mis à leur disposition le brick *Gaioldofo*, sur lequel on pouvait embarquer jusqu'à 600 personnes.

PARLEMENT PRUSSIEN.

L'ouverture du Parlement de Prusse a eu lieu le 21 mai. Voici le discours que le roi a prononcé à cette occasion:

« Messieurs les députés,

« C'est avec gravité et joie que je salue une assemblée qui, neo d'un vote général, est appelée à se concerter avec Moi sur la constitution qui va régénérer notre nouvelle époque dans l'histoire de la Prusse et de l'Allemagne. En commençant cette œuvre, vous vous imposez, j'en suis convaincu, la double tâche d'assurer au peuple une large part aux affaires de l'Etat et de resserrer en même temps les liens qui, depuis au-delà de quatre siècles, unissent inséparablement ma maison aux destinées de ce pays.

« Le projet de la constitution vous sera soumis par mon gouvernement.

« Les représentans de la nation allemande tout entière se sont réunis à Francfort (s. M.) en même temps que vous; j'aurais aimé attendre l'issue de cette assemblée avant de convoquer les représentants de mon peuple fidèle. Le besoin urgent d'une prompte consolidation de l'ordre public dans notre pays n'en a pas donné le loisir. L'unité de l'Allemagne est mon but constant. Je me tiens assuré de votre coopération pour l'atteindre.

« Le repos intérieur du pays commence à se consolider.

« L'entier rétablissement de la confiance, avec elle la prise d'un commerce animé, ainsi que l'activité ouvrière dépendent essentiellement du succès de vos travaux. Maints efforts ont été faits pour procurer de l'occupation aux nombreux ouvriers restés sans travail. Les efforts doivent continuer, ils doivent même s'étendre. Jusqu'ici le besoin croissant du numéraire n'a point encore épuisé les économies du passé.

« Mes efforts pour répondre, par des institutions organiques, aux vœux de la population polonaise dans la province de Posen, n'ont pas été assez à empêcher un soulèvement qui, bien que je le déplore profondément, ne m'a pas arrêté de poursuivre, tout en prenant en dûe considération les droits de la nationalité allemande, la voie dans laquelle j'étais entré.

« Malgré les grandes secousses des derniers mois, les rapports pacifiques entre Mon gouvernement et les Puissances étrangères n'ont été troublés que sur un seul point. J'ose m'abandonner à l'espoir qu'une médiation amicale, acceptée volontiers, contribuera essentiellement à accélérer la fin d'un combat que la Prusse n'a point provoqué, mais qu'en ma qualité de prince-membre de la diète germanique, je ne devais pas hésiter d'accepter du moment que les marches de la patrie commune paraissaient menacées, et que l'appel pour préserver un droit reconnu par la diète germanique, me fut adressé.

« Ma politique se montrera dans ce cas ainsi, désintéressée et pacifique; c'est une politique à laquelle, d'un intime accord avec l'Allemagne, je sais résolu de rester fidèle.

« Berlin, le 21 mai 1848. »

NOUVELLES D'ITALIE.

Affaires de Naples.

Naples, 16 *mai*. — « Le 14 du courant, les députés se réunissaient pour délibérer sur la formule du serment que le roi et les chambres devaient prêter dans l'église de San Lorenzo-Maggiore. Les députés étaient résolus à prêter serment de fidélité au roi et la constitution du 29 janvier, *sauf les changemens que la chambre jugerait à propos d'y introduire*. » Cette latitude était positivement donnée aux chambres par le décret qui promulgua cette constitution. Ferdinand refusa nettement le rappel de ces concessions et voulut absolument que le serment fût prêté sans restrictions. Le même jour, une députation fut envoyée au roi pour le prier de consentir à la formule adoptée par les députés; mais il déclara sa résolution inébranlable. D'autres députations se succédèrent sans plus de succès.

« Les députés et la garde nationale songèrent dès lors à la résistance armée, et, pour la première fois, Naples vit des barricades. A 10 heures du matin, les rues de Toledo, Montelivetto, Pignanno, en une toutes les rues principales et leurs aboutissants, étaient complètement interceptés. La ville présenta aussitôt l'aspect le plus extraordinaire. Les troupes royales, suisses, gardes du corps, infanterie, cavalerie et artillerie mêche allumée, se massaient autour du palais et s'établissaient sur plusieurs places. La fermeté et la résolution du parti libéral intimidèrent Ferdinand, et le roi songea de suite à reprendre les concessions qu'il était prêt à faire. En effet, à 11 heures, il fit savoir qu'il était prêt à se rendre aux désirs des députés; il annonçait que les troupes allaient rentrer et priait la garde nationale de défaire les barricades et de se retirer. La garde nationale répondit qu'elle ne quitterait les barricades que lorsque le décret serait rendu; les députés exhortaient les gardes nationaux à maintenir leur résolution.

« Les choses en étaient là, lorsque un accident à jamais regrettable détermina le conflit. Un garde national ayant glissé sur une barricade, son fusil qui était probablement armé, partit en tombant. Les gardes nationaux placés derrière la barricade, crurent à une agression des Suisses et firent feu. Les Suisses y répondirent aussitôt par une fusillade des plus nourries. L'action une fois engagée, rien ne pouvait plus l'arrêter.

« Avant de poursuivre ce récit, que je vous dise un mot de la garde nationale de Naples. Cette milice se compose d'environ quatre mille hommes, comptée à peu près deux mille nobles et cinq à six mille employés. Les nobles et les employés n'ont pas pris part à l'action, et la garde nationale s'est trouvée réduite à deux mille hommes, renforcés par cinq cents Calabrais à peu près, présents à Naples. Cette petite troupe, ainsi réduite à deux mille cinq cents hommes n'en a pas moins fait des prodiges de valeur.

« A Sainte-Brigitte, les Suisses montèrent cinq fois à l'assaut, et cinq fois ils furent repoussés. Mais les faibles munitions des gardes nationaux étaient bientôt épuisées, et les défenseurs des barricades se replaient dans les maisons d'où un déluge de projectiles tombaient sur les troupes royales. L'artillerie fait alors son entrée sur le Largo-del-Castello, et les pièces braquées en face de chaque rue aboutissant à Toledo vomissent la mitraille sur les barricades qui tiennent encore. Mais la nuit les munitions viennent à manquer, et les Suisses auxquels viennent se joindre les gardes royaux poursuivent les milices. Les maisons où ils se refugient sont envahies, les portes enfoncées, et ces forcenés frappent femmes, enfants et vieillards dont les cadavres sont quelquefois jetés par les croisées. Si une porte résiste, le canon en fait mille éclats; bientôt, malheur aux vaincus qui ont cherché un asile, les habitants eux-mêmes tombent victimes de leur hospitalité involontaire.

« Le vol et le pillage viennent encore ajouter à ces scènes d'épouvantable désolation. Les Suisses, arrivés les premiers, ont fait main basse sur l'argent et les objets précieux; viennent ensuite les gardes royaux; aux ce qui reste: meubles, linge et toutes choses de quelque valeur. Enfin, les lazzaroni, allèchés à leur tour, donnent un libre cours à leurs instincts pillards et malfaisants; ils ne feront suivre par troupes les gardes royaux; ils se jètent à la curée et complètent le sac. Le massacre s'accomplit sous le moindre prétexte, sur un simple soupçon politique, mais le plus souvent sans autre cause réelle que le pillage d'une riche maison.

« A sept heures, une masse de Lazzaroni parcourt les rues en agitant des drapeaux blancs aux cris de Vive le Roi! La joie et la satisfaction de cette canaille est impossible à décrire.

« Deux cents Français se sont rendus à bord de l'amiral Baudin; ils l'ont trouvé fermant une lettre qui l'a tressé au président du conseil des ministres; en voici le sens: « Si dans trois heures vous n'avez pas placé une garde à la porte des maisons occupées par mes nationaux, pour protéger leur vie et leurs biens, dans 3 heures je ferai débarquer 600 hommes, pour assurer la sécurité des Français résidant à Naples. »

« L'amiral Baudin, s'adressant à la députation des Français qui s'était rendue à son bord, leur dit: « Messieurs, rentrez à Naples, répandez-vous dans les cercles, les cafés, les lieux publics, et annoncez à tout le monde que l'escadre française est un refuge ouvert à tous les infortunés, aux gens de tous pays, de toute opinion et de toute condition. »

« De plus, le digne amiral, indigné de l'horrible scène qu'il avait sous les yeux, a fait signifier au roi que cet évènement l'autorisait à enfreindre les traités qui interdisent l'accès du port de Naples à plus de trois vaisseaux de guerre étrangers. Il a, en conséquence, déclaré au gouvernement qu'il allait appeler de Baja et de Capri les autres navires de l'escadre qui y sont mouillés. Pour le moment, il a embossé ses trois vaisseaux devant le palais, ce qui effraie fort le roi, et l'empêchera peut-être de jouir de ses fruits de la victoire.

« Les prisons sont encombrées; et les arrestations se poursuivent activement sous les inspirations de Delcaretto. Le ministère Conforti a donné sa démission dès le commencement de cet horrible conflit. Le temps me presse, le bateau va partir, je vous donne à la hâte la composition du nouveau ministère.

« Bozelli à l'intérieur, et provisoirement chargé de l'instruction publique; le prince Ischitella, guerre et marine; Torella, agriculture et commerce, provisoirement chargé des affaires ecclésiastiques; Caracosa, aux travaux publics; et Paolo Ruggiero, aux finances. »

(Nouvelliste de Marseille)

Naples, 18 *mai*. — « Les chambres sont dissoutes.

« La ville est en état de siège.

« La dévastation et le pillage ont été permis aux troupes et aux Lazzaroni; on raconte des scènes d'horreur.

« La garde nationale s'est héroïquement montrée; mais attaquée par quatre régimens avec de l'artillerie, elle a succombé plutôt qu'elle n'a cédé.

« On a affiché une proclamation du roi, dans laquelle il déplore les évènements qui ont eu lieu, en les représentant comme le fait des rebelles. Il promet de maintenir la constitution jurée, et de former une nouvelle garde civique; il annonce en même temps une nouvelle convocation des chambres.

« La ville est tranquille; les troupes en sortent pour aller s'opposer aux Calabrais, qui sont, dit-on, en insurrection et se disposaient à marcher sur Naples. Quelques bandes de Lazzaroni parcourent la ville avec des drapeaux blancs et des madones, aux cris de: Vive le Roi!

« Le ministère de Bozelli et Corsiati n'inspire aucune confiance.

« On dit que l'amiral Baudin a demandé une somme de 800,000 fr., pour garantie des pertes éprouvées par les Français. »

— « Nous avons des nouvelles de notre escadre devant Messine du 17.

« Le 15 le feu a recommencé par la cité-delle contre la ville; ainsi a été rompu l'armistice qui devait durer jusqu'au 22. Aussitôt la ville et les campagnes ont été mises en émoi, on a riposté, et le général Pronio, qui commande la citadelle, voyant qu'il n'y avait aucune apparence de surprendre la ville, a de nouveau, le 16 au soir, cessé toute démonstration.

« C'est sans doutele contre-coup des évènemens de Naples que le général Pronio ménagait à Messine. » *(Courrier de Marseille)*

Le gouvernement provisoire de Milan vient d'adresser une proclamation aux populations lombardes, dans laquelle il annonce que des registres sont ouverts dans toutes les paroisses pour recevoir les adhésions de tous les citoyens qui veulent l'adjonction aux états sardes, et celles des citoyens qui demandent l'ajournement de toute décision à cet égard.

On écrit de Lonato, le 18 mai, que le bombardement de Pesquiera a commencé le même jour.

La même nouvelle est répétée par une lettre de Milan.

Gioberti est allé rendre visite à Charles-Albert, au quartier-général. L'entrevue a été des plus amicales et des plus affectueuses.

A la nation Croate et Serbe des trois royaumes-unis de Dalmatie, de Croatie et de Slavonie, cordial salut!

Son Altesse notre bien-aimé Roi et Empereur d'Autriche par l'unanime vœu de la nation, a daigné me nommer Ban de Dalmatie, de Croatie et de Slavonie ainsi que son conseiller intime. En même temps, il a daigné me confier le commandement en chef des troupes qui se trouvent dans tous les cantonnemens militaires du royaume de Croatie. En 13 jours, j'ai été promu du grade de colonel au Généralat à la haute dignité du Ban, de feld-maréchal-lieutenant et de général en chef.

Si par cette distinction accordée à ma personne, effet de la bonté royale, se réalise un des désirs de la nation, je ne le dois uniquement qu'à l'attachement particulier et à la confiance fraternelle que cette glorieuse nation avait mise en moi. Mes efforts tendront donc à justifier cette confiance, et par le langage et par les actes.

Mes paroles, mes opinions et mes décisions seront sincères; c'est pourquoi je les dévoile sans aucune restriction. Les désirs que la nation vient de manifester et de présenter au trône royal, n'échapperont point de mon cœur. Le bonheur de la nation et de la patrie, voilà mon désir ainsi et mon principal but. Je désire que notre nation soit forte et libre, et qu'elle reprenne parmi les autres nations le digne rang qui lui est dû, et que la position géographique, et par la nature de l'esprit qui l'anime et, par sa destinée historique. Ce sont là mes le vœu et la volonté de la nation, et moi, son chef institué par le roi, je veux être l'expression de la pensée et de la volonté nationale toutes les autres mes conceptions et tous mes actes. C'est pour cela que je veux marcher et avancer dans la voie qui conduira la nation à la prospérité et à la gloire.

La révolution veut détruire et de renverser les vieilles bases et l'ordre social des rapports politiques et particulièrement de nos rapports envers notre ancienne alliée, la Hongrie. Maintenant, il faut considérer que tout en vous voulant notre ancienne liaison avec la sœur non moins hongroise, il faut que nous insistions pour qu'on établisse des bases nouvelles de ces rapports en harmonie avec l'esprit de liberté, d'indépendance, d'égalité, et d'une façon convenable à une nation libre et valeureuse.

La grande œuvre de la politique régénératrice de la nation doit se développer par la voie qui lui est propre, naturelle, légale, c'est-à-dire par la voie de notre congrès national, dans lequel on maîtrisera et l'on en exclu la volonté nationale. Or, il est de mes principal devoir de convoquer ce congrès le plus tôt possible et de veiller à ce qu'il soit composé de manière que la volonté franche de la nation toute entière puisse se manifester des classes, puisse s'y manifester en toute liberté.

Notre congrès national sera, pour la nation, le champ le plus propre à y développer les forces et l'impulsion de son esprit fortement prononcé; de toutes les tendances et tous les vœux se manifestent donc à ce congrès, et ils seront discutés et réalisés à l'avantage de la nation.

Je dis également moins Ban de Dalmatie par Son Altesse notre Roi et Empereur, cela j'attribue à la sincérité royale et de l'énergique volonté de la nation que ma nomination n'est plus un vain titre, la croix de Dalmatie ne dénotera les hongroises et ne dénotera, et n'est pas seulement un fait historique, mais c'est par sa position géographique, par sa race, par sa parenté et par le dialecte même que les Bans de la Croatie portent des longtemps ce titre.

Nous avons un grand problème à résoudre; nous avons à accomplir la régénération de la nation. Mais je ne puis arriver à la réalisation de cette grande œuvre, si la nation, les chefs et des mêmes compatriotes ne me viennent pas en aide par leurs salutaires conseils, par leurs efforts unis ainsi que par des sacrifices patriotiques, et si en ce moment, enfans d'une même mère, il ne règne pas la paix, l'union, l'amour et la fraternité! Si vous faites une puissante volonté, et sous le canon et il n'y en a point. Ainsi, l'accord et la fraternité doivent nous animer sans distinction de culte. Que le frère cesse de méconnaître son frère, et tout sujet de haine et de querelle entre nos entre frères du même sang disparaîtra à l'instant. Le différence de culte et de confession ne fait plus d'obstacle entre les frères et les membres d'une nation dans sa vie sociale et politique. Egalité sociale et politique! Les conservateurs, égale protection et égale position sont assurées à tout honnête citoyen de nos trois royaumes-unis, dans la vie politique et sociale sans distinction de culte ou de classe. Mon ami fraternel et chéri, je t'invoque de la sincérité, au clergé de l'une et de l'un se Eglise, aux dignités, aux fonctionnaires et à chaque frère en particulier, à qui le présent parvienda et à qui s'intéresse au bien public de la nation, également cordial salut à toutes les nations et les triotes dans notre littoral Dalmate et Croate comme aussi à la libre contrée de Rieka Et à mes frères dans les braves régiments de Croine de la Croine croate et slavonne, un salut guerrier et fraternel, et enfin à tous les autres habitans de notre nation, et aux vaisseaux de sang, nos voisins en dehors de nos trois royaume-unis, amitié et salut!

Vive notre roi! Vive notre nationalité! Qu'il règne entre nous l'union la liberté et la fraternité!

YELATCHITCH, *Ban*.

Fait à Zagreb, (Agram).

Nous reproduisons pour nos abonnés de l'extérieur, les nouvelles que nous avons données dans le numéro supplément publié samedi dernier.

FRANCE.

Tentative de révolution à Paris.

Dans la journée du 15 mai, les principaux chefs du parti républicain exalté, Raspail, Blanqui, Barbès, Sobrier, Albert, etc., ont essayé de faire une nouvelle révolution. Voici à quelle occasion:

On sait que dans la séance de l'Assemblée nationale du 10, M. Wolowski avait annoncé qu'il interpellerait le ministère pour savoir ce que le gouvernement de la république entendait faire pour la reconstitution du royaume de Pologne.

Les différents clubs de Paris s'étaient emparé de cette question, et avaient résolu de faire une manifestation dans le but d'exercer une certaine pression sur le vote que l'Assemblée nationale devait émettre à la suite des interpellations de M. Wolowski. Les clubs voulaient une intervention armée en faveur de la Pologne.

Déjà, dans la journée du 13, une manifestation avait eu lieu sans danger pour la tranquillité publique. Ce jour-là, M. Recurt, ministre de l'intérieur, annonça à l'Assemblée nationale que la grande fête de la République, à laquelle devaient assister les députations de tous les départemens de la France, et qui devait avoir lieu le lendemain 14, serait ajournée à huit jours, par le motif que les préparatifs n'en étaient pas terminés.

Le 14, une seconde manifestation devait être faite; les clubs décidèrent qu'elle n'aurait lieu que le jour même des interpellations de M. Wolowski, c'est-à-dire le 15. Ce jour-là, en effet, les membres des différents clubs se réunirent, au nombre de 60,000, sur la place de la Bastille, et se dirigèrent par les boulevards, vers la chambre des représentans, qu'ils devaient saisir d'une pétition en faveur de la Pologne.

La plupart des hommes qui composaient cet immense cortége ne voulaient faire qu'une manifestation pacifique: Raspail, Blanqui, Barbès, Sobrier, Albert, etc., voulaient faire une révolution, et déjà ils avaient décidé la formation d'un nouveau gouvernement qui devait se composer des hommes dont les noms suivent: Barbès, Blanqui, Louis Blanc, Raspail, Caussidière, Pierre Leroux, Huber, Cabet, Flocon, Proud'hon, Ledru-Rollin et Albert.

Le gouvernement, pensant que cette seconde manifestation serait aussi pacifique que la première, ne prit aucune précaution. Cependant, lorsque le cortége fut arrivé devant la chambre des députés, les chefs des clubs excitèrent par leurs discours les plus résolus de leurs partisans, et aussitôt, l'enceinte de l'Assemblée nationale fut envahie par eux au nombre de 7 à 800. On a tout lieu de croire que le général Courtais, commandant en chef de la garde nationale de Paris, se rendit complice de cette grave attentat portée à l'indépendance de l'Assemblée nationale.

Raspail monta à la tribune et lut une pétition qui concluait à l'intervention armée de la France, en faveur de la Pologne, si la Russie ne consentait à reconstituer cette nation en état indépendant.

Blanqui succéda à Raspail pour demander que les prisons fussent ouvertes et que, sans désemparer, l'Assemblée nationale s'occupât de l'organisation du travail.

Barbès prit ensuite la parole et demanda que l'Assemblée décrétât la guerre contre la Russie et un milliard d'impôt forcé.

Au milieu de cette épouvantable anarchie, l'Assemblée nationale conserva son calme et sa dignité, et déjà l'on battait le rappel dans toutes les rues de Paris. Aussitôt, la garde nationale se hâta d'accourir au secours de la représentation nationale et de la sécurité publique, tandis que l'ordre venait d'être donné de faire entrer dans la capitale 50,000 des troupes qui tiennent garnison dans les environs de Paris.

En sortant de l'Assemblée nationale, les conspirateurs avaient essayé de s'emparer de l'Hôtel-de-Ville pour s'y ériger en gouvernement. Ils échouèrent dans cette tentative. A 5 heures, l'Assemblée reprit sa séance sous la présidence de M. Corbon, et M. Lamartine prononça un discours qu'il termina par ces mots:

« Dans les circonstances où nous sommes, la place de la commission du pouvoir exécutif n'est pas dans le conseil; elle est dans la rue, à la tête du peuple, pour assurer le triomphe de l'ordre. Rendons-nous à l'Hôtel-de-Ville. » Ces paroles furent accueillies par des acclamations, et un grand nombre de représentans se dirigèrent vers l'Hôtel-de-Ville, précédés des membres qui composent la commission exécutive. Là, les mesures les plus énergiques furent aussitôt ordonnées pour l'arrestation des anarchistes et le prompt rétablissement de l'ordre. Dans la soirée, Raspail, Blanqui, Barbès, Sobrier, Albert et une soixantaine de leurs partisans furent arrêtés et conduits ensuite au fort de Vincennes.

Durant toute la nuit, la commission exécutive, les ministres, la garde nationale, la troupe de ligne, et tous les bons citoyens furent sur pied pour empêcher que la tranquillité publique fût compromise par quelque coup de main des anarchistes, qui eut excité partout la plus vive indignation. La journée du 15 a prouvé que le gouvernement de la République pouvait compter à toute heure sur le concours des honnêtes gens. Les coupables seront bientôt punis comme ils méritent de l'être; et cette journée, qui avait été annoncée comme décisive pour les conspirateurs, n'aura tourné qu'au profit de l'ordre et à la confusion de ces mauvais citoyens qui n'ont pas craint de risquer si follement les destinées de la Patrie.

Par suite des interpellations qui ont eu lieu dans la séance du 16, à propos des évènemens de la veille, M. Caussidière, accusé de n'avoir pas fait son devoir dans ces circonstances difficiles, a donné sa démission de préfet de police.

M. Courtais, commandant en chef de la garde nationale de Paris, a été mis en état d'arrestation; il a été remplacé par le général Clément Thomas.

M. Guinard, chef d'état-major de la garde nationale parisienne, s'est démis de ses fonctions, et M. Saisset, sous-chef d'état-major, a été destitué.

Le 16, le gouvernement de la république a publié la proclamation suivante:

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

PROCLAMATION.

Citoyens,

Un crime a été commis contre l'assemblée nationale. Quelques factieux ont tenté de violer la souveraineté du peuple.

Devant cet attentat, vos représentans sont restés